

Guide des aides économiques

Sites pollués et sols - Etude de faisabilité



ADEME

Descriptif

L'étude de faisabilité constitue une étude technico-économique approfondie indispensable à la définition d'une solution technique choisie en préalable à l'investissement. Elle aboutit à la définition précise et au dimensionnement exact de l'opération et comporte les éléments nécessaires à la consultation des fournisseurs.

Thème

Sites pollués et sols.

Cible principale

Entreprises.

Cible particulière

Collectivités locales et entreprises détentrices de sites pollués classés en catégorie 1 à l'issue du diagnostic initial et de l'évaluation simplifiée des risques (ESR), hors études liées à des transactions immobilières ou imposées par voie réglementaire.

Objectif

Etude détaillée des risques (EDR) aboutissant éventuellement, après investigations approfondies et évaluation des risques, à la définition de scénarios de réhabilitation permettant la consultation d'entreprises de dépollution.
Etude de faisabilité de la mise en oeuvre d'une technique de réhabilitation.

Plafond d'assiette (Euro)

75.000 euros

Aide

50 % (*)

* Taux maximum - sous réserve de conditions régionales particulières

Accompagnement

L'ADEME vous apporte en outre une offre structurée de services sous forme de cahiers des charges et d'éditions techniques adaptés, de formations et de manifestations portant sur de nombreux domaines environnementaux.

Contacts

ADEME

Délégation Régionale des Pays de la Loire
5 boulevard Vincent Gâche
BP 90302
44203 NANTES Cedex 2
Tél : 02.40.35.68.00 - Fax : 02.40.35.27.21
www.ademe.fr/paysdelaloire